

A l'honneur

Mon Sam primé au Salon international des inventions de Genève



Pierre Sorriaux, lors de la remise du diplôme.

Déjà lauréat en 2002 d'un des Prix de la Création d'entreprise de technologies innovantes du ministère de la Recherche, Pierre Sorriaux, le créateur de Mon SAM (Système d'Avertissement Mobile), concept innovant développé au sein de la Technopole de l'Aube, s'est une nouvelle fois illustré au plus haut niveau. Lors du dernier Salon international des inventions de Genève (680 exposants, 1 000 inventeurs présents), il a décroché la médaille d'or dans la catégorie "Sécurité" pour son ingénieux système anti-oubli pour objets usuels tels que téléphones portables, trousseaux de clés, etc. Pour le PDG de Mon SAM, le système Sam 1 (avertissement à l'éloignement) aujourd'hui commercialisé et très prisé des jeunes, notamment, a séduit le jury, mais c'est à travers sa présentation du système Sam 2 (alarme à l'approche d'une piscine), en cours de finalisation, qu'il l'a totalement convaincu du bien fondé de son invention. On sait que la sécurité autour des piscines (secteur en plein développement) est une priorité et que des vies (d'enfants, surtout) sont en jeu. Les "barrières" sonores proposées par l'entreprise technopolitaine s'avèrent déjà être un complément indispensable aux barrières physiques imposées par la législation.

Contact : 03 25 49 32 20 - 06 88 47 63 13 ou monsam@wanadoo.fr

En bref

Une importante mission brésilienne accueillie à la Technopole et à l'UTT

Un secrétaire d'Etat (Jair Foscarini, ministère des transports), un député (Joao Ervino Fischer, de l'assemblée législative de l'Etat de Rio Grande do Sul), des élus municipaux, des présidents d'universités et d'incubateur d'entreprises, des professeurs, des journalistes, etc. C'est une importante délégation brésilienne qu'ont reçue en ce printemps 2004 la Technopole de l'Aube en Champagne, l'UTT et le Groupe ESC Troyes dans le cadre de leurs relations internationales. Les liens tissés avec le Brésil, grâce notamment à Walter Nick, ex-ministre brésilien aujourd'hui professeur à l'ESC, ont permis la mise sur pied de cette mission. Elle fait suite également à un déplacement de Francis Bécard, directeur de l'ESC et de la Technopole de l'Aube effectué en 2003 dans plusieurs structures d'accompagnement d'entreprises en Amérique du Sud. Au programme de cette délégation brésilienne en France : visite de l'ESC Troyes, de la Technopole et de laboratoires de l'UTT, bien sûr, mais aussi de l'entreprise Ariès Packaging dans l'Aube et déplacement à Savoie Technolac et à Orléans Technopole.

Plug & Start 4 : de nouveaux partenaires pour accroître l'audience nationale

L'intérêt suscité par les journées Plug & Start, conçues et désormais bien rodées par la Technopole de l'Aube en Champagne, ne se dément pas. Pour la 4^e édition organisée les 11, 12 et 13 mai 2004, on comptait trois nouveaux partenaires nationaux impliqués dans l'organisation de l'événement : France Angels, Réseau Entreprendre et Entreprendre en France. Outre les nombreuses personnalités habituellement réunies autour des candidats (18 cette fois, 7 pour le module "Emergence" et 11 pour le module "Création-Développement"), des parrains et des experts qui font la recette gagnante de Plug depuis l'automne 2002, devait se joindre cette fois Xavier Kergall, directeur général du Salon des Entrepreneurs. On le voit, cette manifestation innovante au service de l'innovation, interpelle au plus haut niveau.

Contact : 03 25 83 10 10 ou m.noblot@technopole-aube.fr

Conférences à l'UTT

Ecosystèmes, diversité biologique et santé des populations

avec Jean-François GUEGAN

Jeudi 10 juin, à 20h45

Contact : 03 25 71 76 00

Directeur de la Publication : Jacques Rigaud, Président de la SEMTAC

Directeurs de la Rédaction : Paul Gaillard, Francis Bécard

Rédaction : Anita Bourdy, Philippe Schilde

Tirage : 4000 exemplaires

Technopole de l'Aube en Champagne - BP 1064 - 10009 Troyes cedex

Tél : 33 3 25 83 10 10 - Fax : 33 3 25 83 21 80

www.technopole-aube.fr - contact@technopole-aube.fr - www.utt.fr

Conception-réalisation : Atys, Troyes - Impression : La Renaissance, Pont-Sainte-Marie - Photos : Philippe Schilde.

Lettre de la Recherche et de la Technologie de l'Aube



n°8 - mai 2004

Développement

LDR Médical : cap sur l'international



Hervé Dinville et Christophe Lavigne.

LDR Médical, c'est :

- une centaine de clients en France : 21 CHU et environ 80 cliniques (soit quelque 1 200 patients opérés par an)
- un CA de 1,2 M € en 2003 qui devrait bondir à 5,3 M € en 2004
- quatorze brevets déposés dont celui de la prothèse de disque intervertébrale lombaire à mobilité contrôlée Mobidisc qui sera bientôt suivie d'une prothèse intervertébrale cervicale
- la traçabilité de l'ensemble des produits conçus et réalisés, avec les certifications Iso 9001 version 2000 et Iso 13485.

Dès son arrivée, en 2001, à la pépinière d'entreprises de la Technopole de l'Aube en Champagne, LDR Médical est apparue comme une société capable d'aller vite et loin. Spécialisée dans les prothèses du rachis (colonne vertébrale), l'entreprise tient toutes ses promesses. Depuis le plateau qu'elle occupe presque entièrement au 2^e étage de l'hôtel de bureaux, elle met maintenant le cap sur l'international.

" Nous avons encore des parts de marché à gagner dans l'Hexagone. Cela reste une priorité, mais ne nous empêche pas de commencer à nous positionner aussi à l'étranger. La France, dans le domaine très pointu du traitement des pathologies du dos, a dix ans d'avance. Avec nos innovations et en travaillant toujours en totale coordination avec les plus "grands patrons", nous pouvons contribuer au rayonnement de cette chirurgie exigeante à travers le monde... " Sage et ambition mesurée. Malgré une croissance assez édifiente (voir ci-contre), pas question de s'enflammer chez LDR Médical. Cette jeune entreprise pilotée par une équipe expérimentée, entend poursuivre son développement avec sérénité et méthodologie dans un univers technopolitain qui lui convient bien. Outre son déménagement récent dans l'hôtel de bureaux, LDR — premier occupant des lieux —, conserve une activité de logistique sur 500 m² dans l'hôtel d'entreprises.

Une parfaite connaissance de son secteur d'activité et une gamme de produits et services en évolution constante expliquent la belle réussite enregistrée en trois ans de temps par un talentueux quatuor de créateurs. Christophe Lavigne, président de la SAS, Hervé Dinville, directeur R & D, Patrick Richard, directeur commercial et le Dr Michel Gau, directeur scientifique, sont les piliers d'une équipe comptant déjà 21 salariés... Toute leur énergie, leur savoir-faire high tech et leur organisation est mobilisée autour d'un double objectif : améliorer le confort des praticiens (en garantissant la reproductibilité des gestes opératoires) et favoriser le bien-être des patients (le mal de dos n'est-il pas en passe de venir le mal du siècle ?). Les clients de LDR Médical sont de plus en plus nombreux et de plus en plus éloignés, donc. De ses récents voyages en Asie, Christophe Lavigne, a ramené un premier contrat coréen et des accords commerciaux avec la Chine. Un réseau de distributeurs se met en place à l'export. Il va pouvoir mettre à profit le label "made in France" et l'éthique LDR. La société troyenne soutenue par l'Anvar ne travaille qu'avec des sous-traitants français, dont certains régionaux (à Nogent en Haute-Marne), reconnus pour leur professionnalisme.

Contact : 03 25 82 32 63 ou ldrmedical@ldrmedical.fr
Site Internet : www.ldrmedical.fr



La stratégie d'Oxand passe par Troyes



Bruno Gérard,
PDG d'Oxand

Oxand, c'est :

- une vingtaine de clients, essentiellement des grands comptes (EDF, Total, les ports du Havre, de Marseille ou de Bordeaux, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, Cofiroute, etc.)
- un CA de 1,2 M € en 2003 et un objectif de 3,3 M € en 2004.

Née du côté de Fontainebleau (à Avon) en 2002, Oxand est une entreprise en plein boom, installée sur un créneau porteur : la surveillance des structures (tous types d'ouvrages), pour en mesurer le vieillissement et en garantir la sécurité et la pérennité. La Technopole de l'Aube accueille son Centre opérationnel de gestion des risques. Un choix stratégique pour cet outil névralgique.

Des milliers d'informations, en provenance d'installations du monde entier, vont transiter par le serveur oxand.net, un service dédié sur Internet, qu'a installé Oxand à la Technopole de l'Aube. Bruno Gérard, fondateur et PDG de cette entreprise comptant seize salariés après seulement dix-huit mois d'activité, n'a pas choisi de se relocaliser complètement dans l'Aube et c'est dommage compte tenu de ses perspectives de développement (voir ci-contre ses références clients). Toutefois, séduit par le dynamisme local en termes d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes à caractère technologique ou scientifique, il a décidé d'y implanter une première équipe. Trois personnes ont en charge à Troyes de piloter le Centre opérationnel de gestion des risques. Cet outil informatique de gestion de bases de donnée permet d'assurer à distance la surveillance des sites abonnés en France et dans le monde entier et de relier les propriétaires à leurs actifs. " Nous sommes un acteur indépendant. Nous assurons en continu le suivi d'ouvrages (ponts, tunnels, centrales, canalisations, barrages,

etc.) au moyen de capteurs ou de contrôles visuels et recueillons toutes les informations sur l'évolution de ces ouvrages. Nous détectons et traitons les plus pertinentes et les rendons accessibles immédiatement à nos clients afin qu'ils soient en mesure de prendre les meilleures décisions : opérations de maintenance, travaux, voire reconstruction quand il s'agit d'un ouvrage ayant beaucoup vieilli ", explique Alexandra Bizouerne. Chargée de la communication d'Oxand, elle précise que le pôle auboisi va développer ses propres logiciels pour accroître encore les performances du service proposé aux clients. " Nos équipes, à partir de leurs observations et analyses, sont en mesure de simuler les problèmes de vieillissement et de constituer des fiches d'identité d'ouvrages, véritables inventaires des causes éventuelles de défaillances, indique par ailleurs le PDG, ex-spécialiste du vieillissement des structures chez EDF. Ces risques sont susceptibles de pénaliser l'activité. Alors qu'il convient de l'optimiser. " L'Anvar soutient Oxand dans cette originale démarche de maintenance prédictive.

Contact :

01 60 39 52 51 ou bruno.gerard@oxand.com - Site Internet : www.oxand.com

Anvar Champagne-Ardenne : soutien réaffirmé à la création d'entreprise



Patrick Cazeneuve

" Accroître les actions au bénéfice de la création d'entreprises innovantes et promouvoir les outils du plan innovation " : parmi ses quatre grandes orientations pour 2004, l'Anvar Champagne-Ardenne affiche clairement sa volonté d'être encore plus présente sur le terrain de la création d'entreprises. Lors de la présentation du bilan 2003 (voir les chiffres clés de l'activité ci-dessous), dernièrement, Patrick Cazeneuve, le délégué régional a affirmé sa conviction que la création d'entreprises constitue une des voies du développement économique et a rappelé la " cohérence " du dispositif mis en place par les partenaires régionaux dans ce domaine.

Contact : 03 26 65 18 51 ou champ@anvar.fr - Site Internet : www.anvar.fr

L'Anvar Champagne-Ardenne en chiffres

En 2003, l'Anvar a soutenu 121 projets dans la région pour un montant de 4,75 M €. L'Aube arrive en seconde position avec 34 dossiers soutenus pour un total de 1,27 M €.

À noter également les 48 aides à des projets structurants d'entreprises, les 26 aides au recrutement pour un montant total de 0,45 M €, les 4 négociations en cours sous forme de BSA (Bons de Souscription d'Actions), les 33 aides aux jeunes pour 82 k €.

UTT : le CREIDD aiguillon de la mobilisation des acteurs de la société

Créé en septembre 2000 à l'Université de Technologie de Troyes, le CREIDD (Centre de Recherche et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable) se donne pour objectif de favoriser le dialogue entre acteurs économiques et sociaux afin de favoriser l'émergence de solutions compatibles avec le développement durable de nos sociétés.



Dominique Bourg,
directeur du CREIDD

L'activité du CREIDD se décline autour de deux axes : l'un dédié à l'écologie industrielle, l'autre à l'évaluation des choix technologiques. Leur point commun : favoriser l'interaction entre des acteurs, que ceux-ci aient des intérêts communs ou non.

Dans le cas de l'Ecologie Industrielle, il s'agit pour l'essentiel d'interactions entre entreprises, mais aussi avec les collectivités territoriales. Des synergies doivent être imaginées, analysées et mises en place, afin de rationaliser la consommation de ressources physiques et d'énergie par des échanges entre acteurs. Afin de provoquer les opportunités d'interactions, des facilitateurs, des experts sont utiles. C'est le

rôle que joue le CREIDD, en s'appuyant notamment aux connaissances techniques développées à l'UTT. Dans le domaine de l'évaluation technologique, la question du débat entre acteurs se fait plus aiguë. Le point d'arrivée est généralement celui de choix de trajectoires technologiques (développement des OGM ou non, relance du nucléaire ou non...) ou de solutions à des problèmes (choix des infrastructures de gestion des déchets municipaux, gestion des déchets à haute radioactivité...), qui interagissent partiellement ou en totalité avec l'intérêt collectif. Une décision doit être prise par les pouvoirs publics, à un niveau national ou local, décision aux conséquences diverses selon les acteurs impliqués.

Un exemple de recherche Le rôle de l'incinération dans la gestion des déchets ménagers et assimilés

L'objectif de ce travail était de comprendre, en fonction des risques sanitaires et environnementaux identifiés, le rôle que peut jouer dans le futur l'incinération avec récupération d'énergie. Ces risques, la perception qu'en ont certains acteurs de la société, sont en effet un facteur de déstabilisation pour l'ensemble du système français de gestion des déchets. Notre travail s'est orienté vers l'identification des problèmes rencontrés ces dernières années par tout porteur d'un projet d'usine d'incinération. La question des dioxines est rapidement apparue comme étant la question clef.

Il apparaît, à travers notre recherche, que ces problèmes se situent tant à un niveau national (niveau institutionnel) qu'à un niveau strictement local. Ce n'est qu'en février 1997 que les dioxines apparaissent pour la première fois dans un texte réglementaire demandant aux préfets de faire appliquer aux nouvelles installations les normes applicables aux incinérateurs de déchets industriels spéciaux.

Nous avons observé dans d'autres pays d'Europe confrontés aux mêmes problèmes, et tout particulièrement aux Pays-Bas et au Danemark, que l'incinération semble aujourd'hui maintenir en place que peu d'acteurs lui contestent.

Suivant des stratégies pourtant différentes, les pouvoirs publics de ces deux pays ont su conserver la confiance du public et des acteurs impliqués. Point commun, la volonté affichée, à travers des objectifs chiffrés, de réduire les flux de déchets. En d'autres termes, il semble qu'une politique ambitieuse de prévention quantitative et qualitative soit un point essentiel de stabilisation d'un régime conventionnel national de gestion des déchets. Jusqu'à très récemment, et en attendant une nouvelle loi prévue pour 2004, la France est loin d'une telle optique.

Par ailleurs, l'exemple des Pays-Bas est particulièrement éclairant en ce qui concerne l'aspect spécifique des émissions de dioxines. Il n'a fallu que six ans, entre 1988 et 1994, pour que les prémisses d'une crise sanitaire soit sérieusement traitées et que la question soit considérée comme totalement résolue. Entre 1988 et 1991, les pouvoirs publics néerlandais ont défini une politique claire de réduction des émissions, les exploitants d'incinérateurs se conformant rapidement à des normes qui, aujourd'hui encore, sont plus strictes que ce que réclame la directive européenne adoptée en 2000.

Nous nous sommes enfin penchés sur plusieurs projets de nouvelles usines

d'incinération en France, afin de comprendre ce qui caractérise les situations difficiles, ou au contraire facilite l'acceptabilité des projets. Il est nettement apparu que la capacité des élus locaux à impliquer le public et les associations dans le processus de réflexion sur les options techniques à retenir, constituait la meilleure façon de débloquer la situation et d'aboutir à une planification opérationnelle de la gestion des déchets. Un dialogue amorcé en amont du processus décisionnel a, par exemple, permis à la commune de Douarnenez de débloquer une situation compromise au départ, un projet d'incinérateur ayant été auparavant adopté sans dialogue préalable avec les acteurs locaux.

C'est sur ce constat, étayé par de nombreux exemples, que nous avons souhaité conclure ce travail, en insistant sur cet aspect primordial de la planification concertée de la gestion des déchets, et considérant qu'en ratifiant la Convention de Aarhus, la France s'est officiellement engagée en faveur d'une information transparente et d'une participation du public aux processus décisionnels en matière d'environnement.